

HARMONISATION HORAIRES D'ACCUEIL - VILLE ET PAYS SABOLIEN

Les collectivités, Ville de Sablé et Communauté de communes du Pays sabolien vont tester de nouveaux horaires d'accueil du public à compter du lundi 24 février prochain.

Jusqu'à présent, les horaires d'accueil du public au sein des collectivités étaient disparates, semblaient peu pertinents et généraient une certaine confusion pour l'utilisateur.

Dans un souci d'harmonisation et surtout d'adaptation du service public aux besoins des administrés, les collectivités saboliennes (Ville, Communauté de communes du Pays sabolien et CCAS) vont mener une expérimentation de changement d'horaires de leurs services d'accueil du public.

Cette expérimentation sera conduite du 24 février au 4 juillet prochains.

Les horaires suivants seront alors appliqués :

Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Mardi : 8h30 - 17h30 **JOURNEE CONTINUE**

Mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h30 / **FERMÉ- ACCUEILS TELEPHONIQUES MAINTENUS**

Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Samedi : **FERMÉ**

Cette harmonisation s'applique aux services suivants :

- **Accueil général**
- **Guichet Unique**
- **Gestion et prévention des déchets**
- **CCAS**
- **Services techniques**
- **Ressources humaines**

- **Urbanisme** : accueil téléphonique uniquement l'après-midi